

Conformément au décret n°2010-1250 du 21 octobre 2010 relatif à la qualité de l'air

Maintien de la procédure régionale d'information et de recommandations des populations concernées sur la Lorraine

Aujourd'hui, 24 novembre 2011 à 14h00, le seuil d'information (50 µg/m³ sur 24h) a été dépassé sur la région Lorraine.

Les niveaux n'ont cependant pas atteint le niveau d'alerte de la population qui est de 80 µg/m³ sur 24h.

- Niveaux constatés -

Département	Niveaux maximum constatés (µg/m ³) (1)	Nombre de stations dépassant le seuil d'informations
Meurthe et Moselle	55	2/8
Meuse	57	1/2
Moselle	62	3/19
Vosges	42	0/1

(1) Un relevé complet des mesures est donné en page 2

- Évolution -

Compte tenu de l'évolution météorologique attendue pour la journée de demain,

AMELIORATION

-Recommandation comportementales-

Afin de limiter les émissions de particules, il est recommandé de :

- réduire les vitesses de tous les véhicules
- pratiquer le covoiturage, utiliser les transports en commun
- pour les émetteurs industriels, s'assurer du bon fonctionnement des dispositifs de dépoussiérage
- éviter d'allumer des feux d'agrément (bois)
- reporter les activités de brûlage de déchets verts (y compris l'écobuage)

- Recommandations sanitaires -

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités prévues (récréations, sports, compétitions...) sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion, pour lesquels il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

- Description du phénomène -

Une inversion de température présente ces derniers jours entraîne une diminution de la turbulence atmosphérique et piège les polluants émis dans une couche d'air réduite entraînant une stabilité des niveaux de particules PM10 qui se sont jusqu'ici accumulées.

- Suivi des valeurs en direct -

informations 24h/24 sur Internet
www.atmolor.org

- Niveaux historiques -

A titre d'information : Les valeurs les plus élevées relevées en 2010 ont été de :

Localisation	Niveau (µg/m ³)	Date
Meurthe et Moselle	92	13/03/2010 à 08h
Meuse	70	19/04/2010 à 14h
Moselle	152	04/03/2010 à 14h
Vosges	71	19/04/2010 à 14h

Les valeurs les plus élevées depuis l'existence des réseaux lorrains de surveillance de qualité de l'air ont été de :

Localisation	Niveau (µg/m ³)	Date
Meurthe et Moselle	190	23/12/2007 à 14h
Meuse	123	23/12/2007 à 14h
Moselle	194	24/12/2007 à 14h
Vosges	113	12/01/2009 à 14h

Ce bulletin a été établi par SCHANG Christophe

Air Lorraine : ☎ 06 80 84 22 53 – ☎ 03 87 74 56 04

Bilan chiffré des moyennes 24 heures en particules PM10 évaluées à 14h00

Département	Site de mesure	Typologie	Moyenne 24 heures (µg/m ³)
Meurthe et Moselle	Atton	Industrielle	27
	Blénod-lès-Pont-à-Mousson	Périurbaine	34
	Grand Nancy Sud (Fléville)	Urbain de fond	49
	Zone de Frolois	Proximité industrielle	53
	Longlaville	Périurbaine	35
	Nancy-Charles III	Urbain de fond	42
	Zone de Neuves-Maisons	Urbaine/industrielle	55
Meuse	Pont-à-Mousson	Périurbaine	31
	Zone de Bar-le-Duc	Urbain de fond	57
Moselle	Plaine de la Woëvre (Jonville)	Rurale	27
	Carling	Industrielle	49
	Florange	Industrielle	34
	Freyding-Merlebach	Urbaine	59
	Gandrang	Industrielle	37
	Hayange	Industrielle	40
	La Maxe	Industrielle	/
	L'Hôpital - Bois-Richard	Industrielle	38
	Heming	Industrielle	46
	Illange Moselle	Industrielle	33
	Metz-Borny	Urbaine	19
	Metz-Centre	Urbaine	39
	Metz-Sablon	Urbaine	32
	Saint-Avold - Centre	Urbaine	59
	Saint-Julien-lès-Metz	Industrielle	18
	Schoeneck	Urbaine	62
	Sarreguemines	Urbaine	41
	Thionville-Centre	Urbaine	/
Thionville-Piscine	Urbaine	24	
Volmunster	Rurale	/	
Vosges	Zone de Vittel	Périurbaine	42

- Le nom des stations en dépassement de seuil d'information est indiqué en caractères **gras**.
- **Rappel : seuil d'information : 50 µg/m³ sur 24h à 8h et à 14h sur deux stations en Lorraine**